

CHAPITRE 1 :

MISE EN SITUATION

Ce chapitre dresse un portrait général des principales caractéristiques physiques et socio-démographiques de la ville de Coaticook. Cette mise en situation permet de mieux comprendre les enjeux d'aménagement et les politiques d'urbanisme qui en découlent.

1.1 LOCALISATION

La ville de Coaticook occupe la partie centre sud de la MRC de Coaticook. Cette dernière fait partie de la région administrative de l'Estrie. Notons que la limite sud du territoire municipal correspond à la frontière américaine (voir figure 1-1).

La ville de Coaticook est située à une trentaine de km de Sherbrooke, que l'on peut rejoindre en empruntant la route 147 en direction nord. La ville se trouve à environ 150 km de Montréal, via l'autoroute 10, l'autoroute 55 et la route 141. Cette dernière constitue la principale porte d'accès au territoire municipal en provenance de la région montréalaise.

1.2 MILIEU PHYSIQUE

Le territoire de la ville de Coaticook couvre une superficie de 218,9 km². Il fait partie de la région physiographique du Haut-plateau appalachien, caractérisée par une topographie vallonnée. On retrouve sur le territoire municipal deux des plus hauts sommets de la MRC : le mont Barnston (745

mètres) et le mont Pinnacle (665 mètres). Ces monts sont localisés à l'extrémité sud-ouest du territoire, à proximité du lac Lyster.

Historiquement, le milieu naturel a joué un rôle fort important dans le développement de la ville de Coaticook. Par exemple, c'est dans la vallée de la rivière Coaticook que se sont implantés les premiers établissements. C'est également le potentiel énergétique de cette même rivière qui a favorisé le développement industriel de la ville. La nature du sol et le climat font en sorte que l'on retrouve sur le territoire municipal des sols qui offrent un bon potentiel pour les cultures fourragères, ce qui s'est traduit par la mise en place d'une agriculture dynamique.

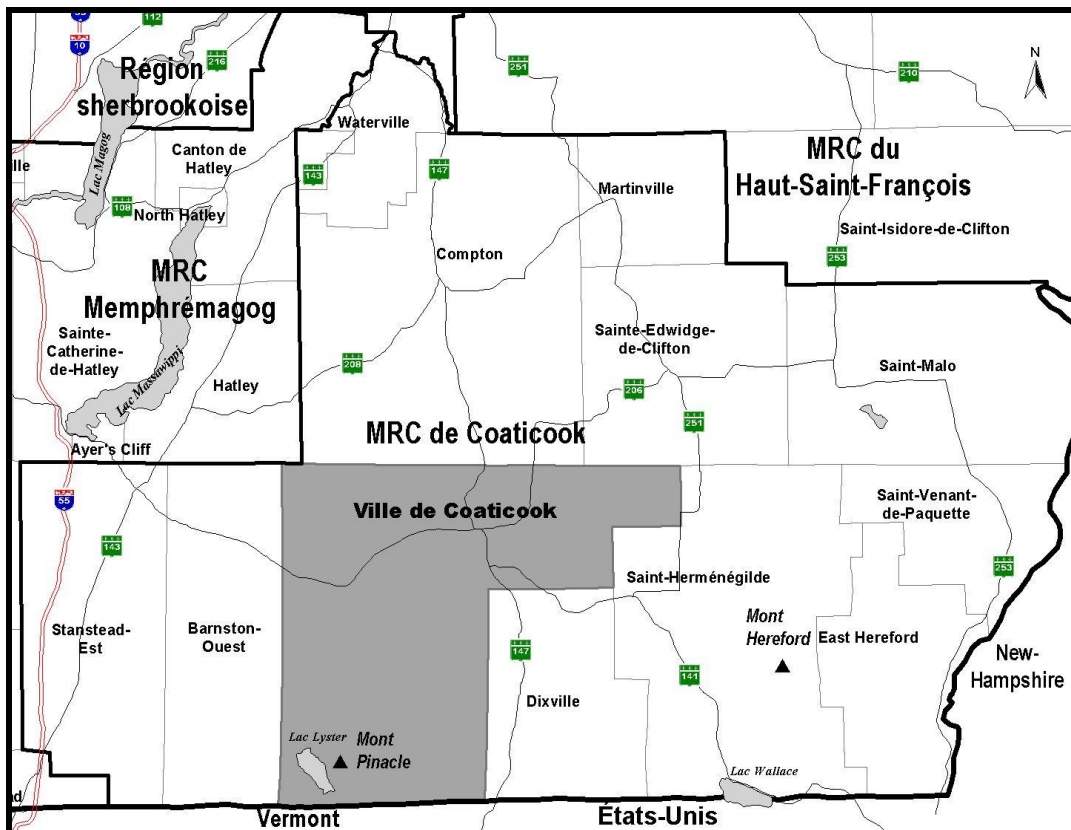
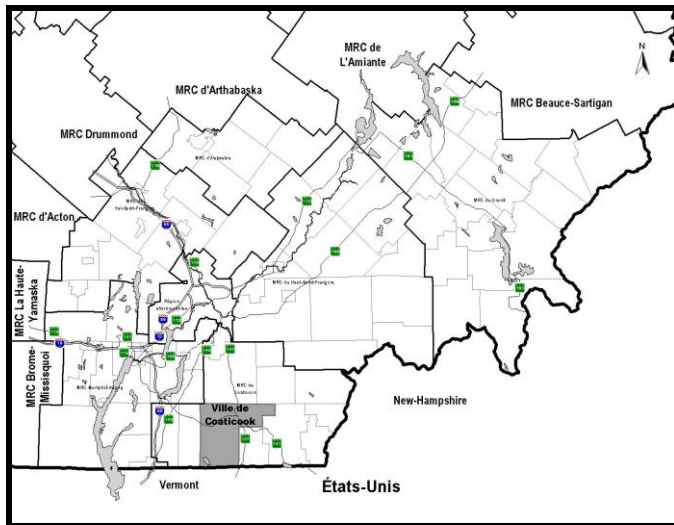
Sur le plan du réseau hydrographique, le principal cours d'eau est la rivière Coaticook. Celle-ci prend sa source aux Etats-Unis et traverse l'ensemble du territoire municipal suivant un axe sud/nord. À l'approche de la limite nord de la ville, la rivière s'inscrit dans une profonde gorge rocheuse, qui atteint jusqu'à 90 mètres de profondeur. La mise en valeur de ce phénomène naturel constitue l'un des principaux attraits touristiques de la ville. Un autre cours d'eau important est la rivière Moe, localisée à l'extrémité nord-est du territoire municipal. On trouve également de nombreux ruisseaux d'importance variable.

Le réseau hydrographique compte aussi un lac important : le lac Lyster situé dans la partie sud-ouest du territoire. À proximité de celui-ci, on retrouve le Petit Lac Baldwin,

d'importance notable. D'autres lacs et étangs sont disséminés sur le territoire municipal.

Finalement, il faut souligner la présence d'espaces forestiers, particulièrement dans les parties sud et est du territoire municipal.

FIGURE 1-1 : Situation régionale



1.3**CARACTERISTIQUES SOCIO-
DEMOGRAPHIQUES**

Selon les données de Statistique Canada, tirées du recensement de 2001, la population de la ville de Coaticook s'élève à 8 988 résidents.

Entre 1996 et 2001, la municipalité a enregistré une croissance démographique de l'ordre de 2,0 %, soit un taux supérieur à l'ensemble de la MRC (0,8 %) et à la moyenne de l'ensemble du Québec (1,4 %).

Le tableau 1-2 illustre l'évolution du nombre de logements entre 1986 et 2001. En prenant comme hypothèse que chaque logement est occupé par un ménage, on constate que le nombre de ménages sur le territoire municipal a augmenté de 12,1 % entre 1996 et 2001, soit à un rythme beaucoup plus rapide que celui de la population. Ce phénomène est attribuable, notamment, au fractionnement des ménages familiaux.

TABLEAU 1-1 : Évolution démographique 1986-2001

	1986	1996	Variation 1986-96 (%)	2001	Variation 1996-01 (%)	Variation 1986-01 (%)
COATICOOK	8461	8 809	4,1	8 988	2,0	6,2
MRC DE COATICOOK	15 685	16 465	5,0	16 595	0,8	5,8

Source : Statistique Canada, recensements de 1986, 1996 et 2001. Données ajustées pour tenir compte de l'arrivée de la municipalité de Saint-Malo dans la MRC

TABLEAU 1-2 : Évolution du nombre de logements 1986-2001

	1986	1996	Variation 1986-96 (%)	2001	Variation 1996-01 (%)	Variation 1986-01 (%)
COATICOOK	2 955	3 340	13,0	3 743	12,1	26,7

Source : Statistique Canada, recensements de 1986, 1996 et 2001

En 2001, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 15,7 % de la population totale, soit une légère hausse par rapport à la situation de 1996 où la proportion était de 14,8 %. Cette situation est le reflet du phénomène du vieillissement de la population.

Sur le plan économique, soulignons qu'en 1996, le revenu moyen par personne s'établissait à 19 920 \$, soit à un niveau inférieur à la moyenne provinciale qui était de 23 200 \$.

L'étude de la répartition de la population active selon les secteurs d'activités économiques montre que la majorité des travailleurs oeuvrent dans le secteur tertiaire (58 %). Ce taux est toutefois nettement inférieur à la moyenne provinciale qui est de 74 %. Le secteur secondaire vient au deuxième rang avec 32 % de la population active. Finalement, le secteur primaire regroupe tout de même une part appréciable de la population active avec un taux de 10 % alors qu'à l'échelle de la province ce taux s'établit à 4 %.

TABLEAU 1-3 : Population active de 15 ans et plus selon les secteurs d'activités économiques, 1996

Secteur économique	Coaticook	MRC de Coaticook
Primaire (agriculture, forêt, mines)	10,1 %	18,0 %
Secondaire (industries manufacturières, construction)	32,1 %	30,6 %
Tertiaire (commerce, finance, services, administration)	57,8 %	51,4 %

1.4

ORGANISATION SPATIALE

L'organisation spatiale s'articule autour de trois grandes composantes :

- les espaces urbains ;
- les territoires de ressources ;
- les espaces à vocation récréotouristique.

1.4.1

Les espaces urbains

Les espaces urbains sont constitués du périmètre d'urbanisation principal de la ville et du périmètre d'urbanisation secondaire représenté par le noyau urbain de l'ancienne municipalité de Barnston.

Le périmètre d'urbanisation principal constitue un véritable pôle régional qui regroupe 64 % des industries manufacturières de la MRC ainsi que la plupart des services et centres administratifs : santé, éducation, sécurité publique, administration publique.

Il s'agit également d'un centre de services majeur pour la desserte de la population environnante en termes de commerces et de loisirs.

Par ailleurs, le périmètre d'urbanisation secondaire autour du noyau de Barnston se veut une alternative pour les résidents qui recherchent un cadre de vie un peu plus rural.

1.4.2

Les territoires de ressources

Les territoires de ressources sont constitués des espaces agricoles et forestiers.

L'agriculture joue un rôle important dans l'activité économique de la municipalité. Cette importance se traduit par le dynamisme de l'agriculture qui occupe de vastes superficies à l'extérieur des périmètres d'urbanisation. Plusieurs autres activités, reliées aux commerces et services destinés aux exploitants agricoles, gravitent également autour de la production agricole. Soulignons que, depuis plusieurs années, la région met l'accent sur la relève et la formation de la main-d'œuvre agricole.

Quant à la ressource forestière, elle est surtout présente dans les parties est et sud du territoire municipal. Il s'agit essentiellement d'une forêt privée. Celle-ci offre un potentiel intéressant en tant que ressource à exploitée et elle contribue également à la richesse du paysage et à l'attrait du milieu.

1.4.3

Les espaces à vocation récréotouristique

On distingue deux espaces à vocation récréotouristique sur le territoire municipal : le Parc de la Gorge et le lac Lyster.

Le Parc de la Gorge est un site naturel exceptionnel qui a fait l'objet d'efforts importants pour sa mise en valeur à des fins touristiques et récréatives. Étroitement associé à l'image de Coaticook, cet emplacement représente encore un fort potentiel de développement au cours des années à venir.

Le territoire du lac Lyster comporte des éléments du milieu naturel parmi les plus intéressants de la MRC. Outre le lac lui-même, on y retrouve le Petit Lac Baldwin, le mont Barnston et le mont Pinacle. Ce dernier abrite une aire de nidification du faucon pèlerin. Différentes activités

récréatives existent déjà sur ce territoire : camping, plage publique, terrain de golf. La villégiature est également bien implantée aux abords du lac Lyster. Ce secteur est d'ailleurs desservi par un réseau d'égout.

1.5 ENJEUX D'AMÉNAGEMENT

Ce portrait général des caractéristiques du territoire municipal se termine par la présentation des principaux enjeux liés à l'aménagement et au développement du territoire.

Milieu agricole et forestier

- Protection de l'espace agricole et forestier
- Développement d'activités complémentaires aux ressources agricoles et forestières
- Formation de la main-d'œuvre agricole
- Protection de l'environnement

Pôle régional

- Lieu de concentration des activités économiques
- La Ville en tant qu'acteur économique important
- Réserve d'espace suffisante pour répondre aux besoins de la croissance économique et démographique

Fonction résidentielle

- Répondre à la demande pour différents types de logement
- Gestion des espaces à développer
- Maintien d'une saine concurrence dans l'offre d'espace résidentiel

- Protection à l'égard des activités incompatibles

Fonction commerciale et de services

- Renforcer la vocation du centre ville
- Répondre à la demande pour les établissements commerciaux de moyenne surface
- Amélioration des aménagements aux accès à la ville
- Maintenir la vocation complémentaire des espaces commerciaux

Fonction industrielle

- *Planifier le développement du parc industriel à vocation régionale de manière à assurer son intégration harmonieuse par rapport au milieu environnant (remplacement, règlement numéro 6-A-1 (2004), 2004-03-17)*
- *Assurer une utilisation optimale de l'espace dans le parc industriel à vocation régionale de façon à rentabiliser les investissements requis dans sa mise en valeur (remplacement, règlement numéro 6-A-1 (2004), 2004-03-17)*
- Diminuer les risques de nuisances associés à certaines activités industrielles

Éléments d'intérêt patrimonial

- Protection des caractéristiques architecturales des bâtiments traditionnels
- Mise en valeur des richesses patrimoniales du milieu

Éléments d'intérêt récréotouristique

- Mise en valeur du potentiel récréotouristique des attraits du territoire municipal
- Maintien des efforts de développement du Parc de la Gorge
- Protection des éléments liés au milieu naturel
- Création de circuits récréotouristiques

Zones de contraintes

- Sécurité publique dans les zones à risque d'inondation
- Périmètre de protection autour de certaines activités à risques